

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION

L'économiste de la construction fait partie de la cellule chiffrage avant-projet. Son rôle principal est en partie d'étudier et de chiffrer le marché. Lors de l'obtention du marché, il devra faire la passation au conducteur de travaux.

LES MISSIONS

Missions :

- Rédaction mémoire travaux
- Etablir l'enveloppe budgétaire prévisionnelle ainsi que le phasage de financement
- Réaliser les relevés (dimensions, surfaces etc.) sur chantier
- Déterminer les besoins en matière première
- Déterminer le volume d'heure de travail pour un ouvrage
- Chiffrage/calcul de coût
- Chiffer des coûts de fabrication

LE NIVEAU D'ETUDE

Pour accéder à ce poste il faut avoir un Bac +2/3 (BTS, DUT, Licence professionnelle...) en Economie de la Construction, Génie civil...

L'EXPERIENCE

Une expérience est fortement appréciée

LES COMPETENCES

Connaissances spécifiques au domaine d'ingénierie
Connaissances des matériaux et des process
Bonne maîtrise de l'expression écrite et orale
Gestion budgétaire, financière et économique
Maîtrise des logiciels Pack office et AUTOCAD